

Enquête publique sur révision du PLU et modification du PDA de la commune de Capendu

SIDORSKI Eric (Chef d'unité) - DDTM 11/SPRISR <eric.sidorski@aude.gouv.fr>
À : René LEMPEREUR <cpagie59@gmail.com>

16 juillet 2020 à 09:36

Bonjour M. Lempereur,

Voici mes réponses à vos questions

1 : Les affirmations de monsieur GARRAUD quant aux hauteurs d'eau atteintes sont-elles réelles et constatées par les services de l'Etat ?
Je ne dispose d'aucune donnée des crues de 2018 sur ce secteur et ne peut confirmer les dires de M. Garraud.
Cependant, des témoins ont pu prendre des photos au moment de l'événement qui les confirmeront.

2 : Le P.P.R.I. a-t-il été modifié pour la commune de Capendu à la suite des inondations d'octobre 2018 ?
Une procédure de modification est en cours et doit faire l'objet de concertation à la rentrée 2020. Il s'agit de rendre inconstructible un terrain acquis dans le cadre du Fonds Barnier.

3 : La révision du P.L.U. de la commune de Capendu prend-elle en compte ces éventuelles modifications du P.P.R.I. ?
Le bâtiment acquis est isolé et ne devrait pas avoir d'impact sur le PLU. Le PPRI étant une SUP, il s'imposera aux autres règles.

4 : Si les risques sont réels, sont-ils de nature à remettre en cause la révision du P.L.U. et le projet d'aménagement de cette zone ?
Effectivement, si l'aléa a évolué sur ce secteur, cela peut avoir un impact sur les projets en cours ou à venir.
Les témoignages permettront d'affiner la connaissance sur ce secteur.

5 : Si l'information a réellement été transmise à la préfecture, pourquoi n'y a-t-il pas eu de réponse ?
M. Garraud a effectivement transmis un courrier le 13 juin 2019. Je vais le retransmettre à notre service juridique pour nouvel examen du dossier mais il sera difficile d'annuler les permis accordés.
Quant aux hauteurs d'eau qu'il annonce, les photos transmises ne permettent pas de corroborer ces hauteurs.

Bien cordialement

Eric SIDORSKI
Adjoint au Chef de Service
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude
Service Prévention des Risques et Sécurité Routière
Téléphone : 04 68 10 31 54
Courriel : eric.sidorski@aude.gouv.fr

gestes barrières face aux infections respiratoires.
[Texte des messages précédents masqué]